

Puisse le sort nous être favorable

"La guerre, une terrible guerre. Des veuves, des orphelins, un enfant sans mère.

Ce fut le soulèvement qui ébranla notre Monde.

Deux districts se sont rebellés contre l'Institution qui les nourrissait, les aimait, les protégeait.

Frère contre frère jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien.

Et puis vint la paix, durement acquise, ardemment gagnée, franchement imposée.

Un peuple s'est relevé des cendres, et une nouvelle ère est née.

Mais la liberté a un coût. Et les traîtres furent vaincus.

Nous avons juré en tant qu'Institution de ne plus jamais connaître cette trahison.

Et il fut décrété que chaque année, les différents districts de la Justice offriraient en tribut un jeune homme ou une jeune femme pour se battre dans un spectacle d'honneur, de courage et de sacrifice.

Le seul vainqueur, baigné de richesses, servirait de rappel de notre générosité et de notre pardon. C'est ainsi que nous nous souvenons de notre passé. C'est ainsi que nous protégeons notre avenir ».

[...]

Madame le Bâtonnier,

Monsieur le Vice-Bâtonnier,

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseils de l'Ordre,

Mesdames et Messieurs tous en vos titres et qualités,

Mes Chers Consœurs, Mes Chers Confrères,

Mesdames et Messieurs, et à tout ce qui se trouve entre les deux...

[...]

Bienvenus, bienvenus, bienvenus ! Joyeux Hunger Games et puisse le sort vous être favorable !

En cette nouvelle édition, le District des Avocats tient sa 181ème Audience de Rentrée Solennelle.

Si nous convolons habituellement avec le District de la Magistrature... voici que cette année notre délégation innove... dans les murs du Capitole !

Monsieur le Maire, puisque vous participez à vos premiers jeux... Permettez-moi de vous rappeler les règles de cette arène.

[...]

Depuis 1837, le Barreau de Toulouse tient chaque année une audience de Rentrée Solennelle... De préférence au mois de juin...

Etonnant concept de faire une rentrée avant de partir en vacances mais bon... Vous connaissez les avocats c'est boulot boulot boulot jusqu'à la saison des mojitos...

Cette audience a pour but de nous redonner du courage.

Du courage pour affronter chaque nouvelle édition des Hunger Games, c'est-à-dire :

- chaque nouvelle année,
- chaque nouveau combat à mener,
- chaque nouvelle réforme imposée par l'Assemblée.

Notre District fait partie de ce que le Capitole appelle la Justice, l'enfant pauvre de la République.

A la manière de Causette, la Justice doit continuellement se battre

- pour survivre,
- pour se faire entendre,
- pour se nourrir.

Mais comme les pauvres ont quand même le droit de se distraire... Chaque année, la Justice et ceux qui en font ministère, tentent d'opposer deux de ces Districts : celui de la Magistrature et celui de l'Avocature.

Tous les ans, l'Avocature met en avant deux de ces jeunes talents pour porter haut et fort ses valeurs lors de l'Audience de Rentrée.

Vous l'aurez compris... Cette année... J'ai été désignée... Comme étant volontaire.

Je suis l'un des tributs payés par mon District, pour assurer la bataille de l'honneur.

Et je me dois de représenter mon équipe de la plus belle des manières, pour que celle-ci perdure.

Chaque édition des Hunger Games... chaque année judiciaire... est le théâtre d'une lutte entre représentants du District de la Magistrature contre de celui de l'Avocature.

Une lutte organisée dans les plus hautes sphères... afin qu'aucun des belligérants ne pensent à lever les yeux et à remettre en cause les règles du jeu auquel on veut les faire jouer.

Et dans ce combat... les membres du District de l'Avocature sont devenus une cible de choix.

Depuis que la pratique de la chasse fait débat, l'avocat est devenu un gibier qu'il est toléré

- de chasser,
- de traquer jusqu'à épuisement,
- et de viser jusqu'à ce qu'il déclare forfait.

[...]

- Ainsi, les membres de notre District ne sont plus libres de séjourner dans les Palais de Justice :

Nous en avons été chassés ! Cette exclusion s'est mise en place petit à petit.

Les locaux de notre District qui se trouvaient au sein du Palais ont dû être évacués.

Mais cette évacuation n'est pas propre au Jeu puisque... ça arrive pas mal en ce moment dans toute la ville...

Aussi, nous sommes **retardés dans notre accès et nos déplacements dans les murs de la Justice.**

DES ANNEES de problème d'activation de nos badges pour les accès à certains étages.

DES MOIS de problèmes techniques au niveau le SAS d'entrée côté Cour d'Appel !

PAS UNE SEMAINE sans une panne d'ascenseur entraînant notre retard pour les déferrements au Parquet ou pour les auditions chez le Juge d'Instruction.

Mais surtout, PAS UN JOUR QUI PASSE, sans que notre droit au séjour précaire dans l'enceinte judiciaire ne soit subordonné à la promesse d'un temps de plaidoirie le plus limité possible.

C'est aussi la raison pour laquelle **notre Audience de Rentrée se tient hors les murs du Palais.**

Vous rendez-vous compte ? L'histoire pourrait retenir que le District de l'Avocature fraye avec les limites de son indépendance pour que ses tributs puissent se présenter aux Hunger Games 2024.

Pourtant... A y réfléchir, cela vaut le coup puisque l'on termine dans la Salle des Illustres qui a quand même l'avantage d'être bien plus lumineuse et plus abouti en termes de modernité que la Gran'Chambre de la Cour d'Appel.

Tel est le premier coup porté par Mon District dans cette arène.

Mais s'il s'agit du côté anecdotique de notre exclusion, celle-ci est beaucoup plus problématique quand notre existence même est mise à mal.

- Au cours des derniers affrontements, le District de l'Avocature a fait l'objet d'une exclusion des salles d'audience et le pouvoir en place fait courir le bruit que certains représentants du District de la Magistrature voudraient voir ces échauffourées se généraliser.

Derrière la porte de la Cour d'Assises d'Aix-En-Provence se tient une audience. Une audience qui montre que le sort n'est pas favorable à mon District.

En raison d'une actualité brûlante, commandant l'interruption des débats.... Le calendrier de l'audience a été modifié en dernière minute, plaçant les dépositions des enquêteurs en toute fin de session.

Si cela ne vous évoque rien... Imaginez-vous tout simplement que cela revient à juger des personnes, en ne découvrant qu'à la fin comment et pourquoi elles se sont retrouvées là.

Cela peut conduire à un très bon film mais à une bonne décision de Justice... j'en doute.

Refusant de participer à cette épreuve inéquitable, les avocats sont partis. Ils ne seront pas remplacés, la Bâtonnière désignée refusant elle aussi de participer à un simulacre de procès.

Si le pouvoir ne s'intéresse qu'au spectacle présent dans ce jeu, les participants, eux, ne sauraient accepter que les dés soient pipés.

Et si vous vous demandez pour quelle raison les dépositions des enquêteurs ont été décalées...

C'est que pendant les Hunger Games, on peut revenir sur les principes essentiels des droits de la défense... mais alors certainement pas sur une réservation de mobil-home au Camping des Flots-Bleus.

Et le procès continu... Sans le District de l'Avocature.

Et ça se passe vraiment très bien apparemment !

Tellement bien que ça a ravivé cette vieille idée que l'avocat n'est là que pour ralentir le jeu de la Justice.

Selon certains, nos clients paieraient très cher une défense qui se ne baserait pas sur le fond du dossier mais uniquement « *sur la procédure en multipliant des remises en cause systématiques de certains actes d'enquête* » ou bien en utilisant « *des stratagèmes pour finalement obtenir la remise en liberté des délinquants* ».

Tels sont les propos d'une belligérante aux derniers jeux de Marseille...

Décidément le District de la Magistrature, dans sa branche du Sud-Est, nous en veut énormément...

Pourtant...

Ne serait-ce pas notre rôle de vérifier que les règles de procédure ont été correctement appliquées ?

Et si une remise en liberté est prononcée, n'est-ce pas parce que la détention n'était pas justifiée ?

Ne faudrait-il pas rappeler, qu'un délinquant ne peut être qualifié ainsi que s'il a été condamné ?

Chaque combat a des règles qu'il convient de respecter. Notre présence aux audiences en fait partie... Sans opposition pas de combat, sans combat pas besoin de Palais... Pas de Palais... Pas de Palais.

- Si le District de l'Avocature tient à sa présence en audience, il ne tient pas forcément à être accepté de l'autre côté d'un box vitré.

C'est pourtant la place qui a été attribuée à certains de mes pairs.

Le mois dernier, un mandat d'amener a été délivré contre un de nos confrères grenoblois pour avoir refusé de témoigner devant une Cour d'Assises à propos de l'un de ses anciens clients, qu'il avait assisté dans une toute autre affaire.

Rassurez cet avocat a été bien traité.

Il a eu le plaisir d'être gentiment escorté par des policiers, qui ont même eu la délicatesse d'aller le chercher dans son cabinet un mardi à 14h pour s'entretenir librement avec lui pendant 4h.

Il sera relâché à l'issue de son audition **uniquement** parce qu'il a fini par accepter de se rendre à la Cour d'assises, dès le lendemain...

Il refusera de déposer, rappelant à tout son auditoire... le principe, **fondamental**, du secret professionnel.

Aussi à Paris, l'année dernière deux de nos confrères ont été poursuivis pour complicité de tentative d'escroquerie au jugement.

Il leur était reproché la production en Justice d'un jugement étranger qui s'est avéré être un faux.

Cela représentait selon les autorités de poursuites **une violation de l'obligation d'authentification des documents remis à l'avocat.**

Il s'agit d'une obligation déontologie particulière dans la mesure où elle n'existe... tout simplement pas !

Autre règle des Hunger Games judiciaires... Tout ce qui n'est pas une obligation déontologique se doit d'être respecté... Tout ce qui est obligation déontologique se doit d'être ignoré.

Que de règles dans les combats qui nous opposent... Mais comment faire, si l'on ne veut justement pas se combattre ?

Pourquoi continuer à nous opposer ?

Et si l'embrassement de nos de deux Districts nous forçait à nous unir pour conduire à une révolte commune ?!

Pourquoi céder aux chimères du manichéisme qui veulent nous forcer, pour chaque situation, à choisir un camp ?

Et si nous ne voulons pas d'une Justice spectacle ? Notre sort est-il forcément, d'être condamné à disparaître ?

Mais si le District de l'Avocature venait à disparaître... Le District de la Magistrature serait le suivant sur la liste.

Ne sentez-vous pas le vent tourner ?

- Vos décisions **ne sont plus prises en compte** :

Par exemple... si vous classez sans suite une plainte, déposée contre, au hasard Monsieur M, pour provocation à la haine... Le Parti de la Bien Séance jugera quand même nécessaire que des sanctions soient prises. Tout ça pour une question de prépuce...

Pourtant si vous condamnez cette fois-ci Monsieur Z pour incitations à la haine... Le même exécutif majoritaire jugera quand même que cette haine doit être entendue par tous, sur le plus grand nombre de chaînes possible, à des heures de grandes écoutes de préférence...

- Vos décisions sont **sans cesse remises en question** :

Si vous prononcez un non-lieu, une relaxe ou un acquittement... Les dissidents du Tribunal Médiatique vous traiteront de laxistes, diront que vous n'avez pas entendu les paroles de celles et ceux qui, atteints dans leur chair, ont eu le courage d'aller déposer plainte.

Pourtant, si vous condamnez et si vous incarcérez quelqu'un qui, pendant des années, a servi ses intérêts personnels au moyen de détournement de fonds publics... Les mêmes vous diront que ce n'est pas avec cet égard que l'on doit traiter un représentant du pouvoir... Même s'il n'a jamais respecté les obligations imposées par le port du bracelet électronique.

- **Et si vous n'êtes pas aptes à prendre des décisions** :

Pourquoi ne pas vous exclure vous aussi ?

Pourquoi ne pas vous remplacer ?

Après tout, l'intelligence artificielle fait des miracles de nos jours...

En plus cela permettra de répondre à toutes vos revendications.

- Vous manquez de magistrats ? Supprimons-les tous, mettons des ordinateurs à la place.
- Vous manquez de moyens ? Réduisons-les encore plus, mettons des ordinateurs à la place, ça coûte moins cher en entretien.
- Vous êtes surchargés par les réformes incessantes ? Prenons-en une dernière, mettons des ordinateurs à vos places, ça ne se plaint pas un ordinateur, ça ne revendique rien.

Ce n'est pas ça que vous désirez.

Ce n'est pas ça que nous désirons.

Et c'est encore moins ce que je désire.

Alors pour cette 181^{ème} édition de la Rentrée, j'ai décidé d'être le Geai Moqueur.

L'oiseau de mauvais augure pour les uns et porteurs d'espoir pour les autres.

Celui qui intègre les règles pour finir par les transcender.

Et puisque ce lieu s'y prête, jouons avec ses règles.
Offrons un véritable spectacle pour le Gran'Capitole au Capitole.

Aujourd'hui, je vous propose de nous unir.

Et quoi de mieux qu'un passage en Mairie pour officialiser une union ?

Nous servons la même cause.
Nous portons tous en nous les valeurs de la Justice.
Et nous sommes déjà en robe.

En plus depuis 2013, l'Institution de la Justice a fait taire le groupe... plus bruyant que convaincant...
de « La Manif Pour Tous », en légalisant le mariage pour tous...

Avocature et Magistrature : soyons deux Femmes unies, MARIEES, au service de la Justice.

Monsieur le Maire, puisque la Loi vous y contraint : Unissez-nous.

Faites-nous promettre de nous soutenir :

- Dans le bonheur comme dans les épreuves ;
- Dans la richesse mais surtout dans la pauvreté ;
- Lors des audiences ou devant la Chancellerie.

Souhaitons-nous tous le bonheur du monde,

Vivons notre amour à la manière d'une chanson de Taylor Swift...

Dévoilons, nous aussi, notre Love Story :

Celle de 2 Districts que tous veulent voir s'opposer mais qui arrivent, ensemble, main dans la main,
pour faire face au pouvoir en place et à celui, certainement pire, qui est peut-être à venir.

Unissons-nous.

Longue vie à notre alliance...

Et puisse le sort... nous être favorable.